

Communiqué de presse



CONSEIL DU JURA BERNOIS



CONSEIL DES AFFAIRES FRANCOPHONES DU DISTRICT BILINGUE DE BIENNE

Séance CAF-CJB : renforcer l'implication du canton de Berne dans l'espace romand

Bienne / La Neuveville, le 2 novembre 2009

Le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) et le Conseil du Jura bernois (CJB) ont tenu séance commune le 28 octobre 2009 à Evilard. Ils ont procédé à des échanges de vues et pris des décisions sur plusieurs dossiers touchant la population francophone du canton de Berne.

Présidence de la CGSO

Le canton de Berne présidera en 2010-2011 la Conférence des gouvernements de Suisse occidentale (CGSO). Il aura ainsi l'occasion de rappeler qu'il constitue une composante importante de la Suisse romande et joue un rôle de pont entre les populations de Suisse occidentale. La CAF et le CJB souhaitent que le canton utilise activement sa présidence pour marquer l'appartenance bernoise à l'espace romand et renforcer la collaboration avec les six cantons partenaires. Sur le plan symbolique, les deux conseils demandent que la première séance de la présidence bernoise ait lieu à Bienne, ville bilingue. La Suisse occidentale recouvre un territoire où vivent environ 60% de francophones et 40% de germanophones.

Etude de l'Assemblée interjurassienne

Le CAF et le CJB ont pris position au début de l'été 2009 sur la suite à donner à l'étude de l'Assemblée interjurassienne (AIJ) concernant l'avenir institutionnel de la région interjurassienne. Dans l'attente de la réponse que le Conseil-exécutif bernois et le Gouvernement jurassien donneront à l'AIJ, ils ont rappelé leurs positions respectives en faveur de l'organisation de séances d'information. Ils sont également favorables à ce que des études complémentaires, en particulier sur les relations entre Bienne et le Jura bernois, soient menées. Le CAF a informé le CJB qu'une réflexion était en cours afin de coordonner ses prises de position avec la Ville de Bienne et la Commune d'Evilard.

Conformément au mandat attribué à chacun, le CJB sera appelé à s'exprimer sur les conséquences des deux scénarios de l'AIJ pour le Jura bernois et le CAF sur les conséquences pour la population francophone du district de Bienne. Fort de leur lien institutionnel et de leur pratique d'une étroite collaboration, les deux conseils mèneront un échange d'information approfondi et s'efforceront de prendre en compte les intérêts de leur partenaire. Il est important qu'à la fois le Jura bernois, par l'intermédiaire du CJB, et la population francophone du district de Bienne, par la voix du CAF, puissent donner leur avis. Les conseils relèvent à ce propos que le Conseil-

Communiqué de presse

exécutif s'est engagé à les consulter avant toute décision sur l'avenir des populations dont ils sont les représentants.

Affaires de l'instruction publique

Le CAF et le CJB ont écrit au Conseil-exécutif pour l'informer des conséquences de la Convention scolaire romande sur leur fonctionnement. L'édiction d'un plan d'études commun par la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) va transférer certaines compétences du niveau cantonal au niveau intercantonal. Bien que conforme aux positions du CJB et du CAF en faveur d'une meilleure coordination, cette situation a nécessité de réorganiser la collaboration entre les conseils et la Direction de l'instruction publique (INS), afin de conserver l'esprit de la Loi sur le statut particulier. L'échange d'information s'est intensifié et les conseils souhaitent en rendre compte au Conseil-exécutif, tout en lui demandant de s'engager pour que cette collaboration s'inscrive dans la durée, conformément au souhait des parties (CAF, CJB, INS).

Le rapport consolidé sur le projet de conception d'un Centre de formation professionnelle pour le Jura bernois (CPJB) a été présenté aux deux conseils, qui prendront position prochainement sur le sujet.

Affaires culturelles

Le CAF a présenté au CJB son projet de Lignes directrices en matière de culture, qu'il a récemment révisées. Les conseils constatent que de plus en plus de projets culturels régionaux font l'objet d'un financement croisé et s'engagent à poursuivre sur cette voie.

Informations

David Gaffino, secrétaire général du CAF : 032 323 28 70

Fabian Greub, secrétaire général du CJB : 032 493 70 73

Annexe

Lettre au Conseil-exécutif concernant la présidence bernoise de la CGSO.